

PROJET DE LA FERME CAVAN

La transformation de la Ferme Cavan se profile. Une attention toute particulière a été portée à la qualité de ce qui va être réalisé pour préserver l'équilibre architectural et environnemental du patrimoine de notre Ville.



Les bâtiments seront transformés et permettront d'accueillir 20 logements dont 10 adaptés et réservés aux séniors et 10 pour des familles. Un bailleur social, CDC Habitat (anciennement Efidis) est chargé de la bonne réalisation du programme en respectant l'emprise actuelle des bâtiments (volumétrie, hauteur, couleur...) tout en apportant la modernité nécessaire aux nouveaux usages.

Le projet a été soumis à l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). L'aspect « corps de ferme » sera conservé afin de préserver notre patrimoine local ; l'espace naturel derrière les bâtiments sera ouvert à tous les Courdimanchois et un véritable parc sera créé.

Un parking (privé pour les futurs logements et public) a été prévu dès la conception du projet. Il permettra de fluidifier le stationnement rue de la Grande Neuve.

Quant aux granges situées à gauche de l'entrée du site, elles seront réhabilitées et resteront des équipements municipaux pouvant accueillir des expositions, des évènements culturels ou encore des marchés locaux.

Planning prévisionnel de l'opération

Logements

Permis de construire : Août 2021
Début des travaux : 1^{er} semestre 2022

Granges et espaces extérieurs

Validation du programme : 1^{er} semestre 2021
Choix de l'architecte : 1^{er} trimestre 2022

• Avant-projet : 1^{er} semestre 2022

• Dépôt de permis de construire : 1^{er} semestre 2022

• Début des travaux : dernier trimestre 2022